

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIER TRADITIONNEL (appartements, maison, immeuble)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 70 000 €	Forfait de 5000 €
De 70 001 € à 100 000 €	7.5 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 200 000 €	6.5 %
De 200 001 € à 250 000 €	5.7 %
De 250 001 € à 300 000 €	5.5 %
De 300 001 € à 350 000 €	5.3 %
De 350 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 450 000 €	4.5 %
De 450 001 € à 500 000 €	4.3 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAIN / LOCAL COMMERCIAL

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 20 000 €	Forfait de 2 000 €
Au-dessus de 20 001 €	10 %

HONORAIRES DE LOCATION

PRESTATION(S)	CHARGE LOCATAIRE(S)	CHARGE BAILLEUR(S)
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Zone très tendue & zone tendue : - 10 €/m ² si surface habitable < 50 m ² - 8 €/m ² si surface habitable > 50 m ² Autres zones & reste du territoire : 8 €/m ²	Zone très tendue & zone tendue : - 10 €/m ² si surface habitable < 50 m ² - 8 €/m ² si surface habitable > 50 m ² Autres zones & reste du territoire : 8 €/m ²
Réalisation de l'état des lieux	3 €/m ² de surface habitable	3 €/m ² de surface habitable
Baux commerciaux & professionnels	10% du loyer annuel hors charges	10% du loyer annuel hors charges
Parkings, Boxes, Garage	150 €	150 €

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fond en dehors des honoraires

Par ailleurs, la DGCCRF précise :

"les professionnels doivent veiller à appliquer effectivement les prix affichés dans une majorité des transactions de vente auxquelles ils participent. Les rabais par rapport au barème sont autorisés : il est possible d'y déroger dans le cadre des négociations, mais dans des limites proches des conditions pratiquées, seulement à la baisse et pour des affaires particulières".